

Océan Indien : destins communs

Jeune Afrique –Dossier - 15/07/16

Océan Indien : je, tu, île...



Malgré leur volonté d'avancer ensemble, les pays membres sont confrontés à de nombreux contentieux frontaliers qui empoisonnent leurs relations.

Depuis le début de l'année, les manifestations se succèdent dans le centre d'Antananarivo. La cause ? Le rattachement de quatre des îles Éparses, réclamé depuis l'indépendance par Madagascar.

Découvertes par les explorateurs français aux XVI^e et XVII^e siècles, les cinq îles de cet archipel ont longtemps été délaissées par les populations comme par les autorités. Jusqu'au 1^{er} avril 1960, quand la France en revendique la souveraineté, juste avant l'indépendance officielle de la Grande Île.

Pour justifier cette mauvaise blague, Paris s'appuie sur un principe de droit coutumier, codifié par l'Acte général de la conférence de Berlin et daté du 26 février 1885. « À cette époque, il n'y avait encore aucun enjeu économique, mais le canal du Mozambique représentait un passage hautement stratégique pour la « Royale » française », explique aujourd'hui l'écrivain Toavina Ralambomahay, spécialiste en sciences politiques et en relations internationales à Madagascar.

Dès 1976, une fois les réserves en pétrole et en gaz clairement identifiées, le président, [Didier Ratsiraka](#), fait connaître les prétentions malgaches sur les îles Europa, Juan de Nova et Bassa da India.

Alors que la France fait la sourde oreille, les Nations unies adoptent deux résolutions, en 1979 et en 1980, invitant Paris à restituer les îles à son propriétaire légal. Sans succès, puisque ces résolutions n'ont jamais été respectées ni imposées par la communauté internationale.

La France est également en litige avec Maurice sur le cas de l'île Tromelin, sur laquelle a été implantée une importante base météorologique. « Ce contentieux vient de l'interprétation différente d'un vieux traité, signé à Paris en 1814 avec le Royaume-Uni au lendemain de la capitulation des armées napoléoniennes », précise Jean-Michel Durand, professeur en sciences politiques et journaliste à Eco austral.

De tout temps, la région a servi de trait d'union entre l'Orient et l'Occident dans leurs échanges

Maurice tombait alors dans l'escarcelle britannique, sauf l'île Tromelin, située juste un peu plus au nord et discrètement restée sous l'administration directe de l'île française de La Réunion.

Depuis [l'indépendance de leur pays, en 1968](#), les Mauriciens n'ont cessé de chercher à y planter leur drapeau. En 2009, ils pensent enfin obtenir gain de cause quand la France signe un accord de cogestion. Pour finalement se rétracter.

La situation n'a pas bougé depuis. Maurice est dans le même temps confrontée à un autre sujet de discorde, lié cette fois à l'ancienne puissance coloniale britannique. Depuis cinquante ans, les autorités de Port-Louis tentent vainement de remettre la main sur l'archipel des Chagos, que les Britanniques ont d'abord conservé, avant d'en confier, en 1971 et en pleine guerre froide, la gestion aux Américains, qui y ont établi l'une des plus puissantes bases aéronavales de la sous-région.

L'affaire a été portée il y a des années devant la Cour suprême de Londres, qui n'a toujours pas statué. Enfin, l'un des cas les plus épineux oppose l'Union des Comores et la France sur la question de Mayotte. Les quatre îles de l'archipel comorien étaient réunies jusqu'en 1974, avant que Mayotte demande son rattachement à la France et que les trois autres optent pour l'indépendance.

[Moroni](#) n'a depuis cessé de vouloir récupérer l'île. Sans succès, Paris ayant envoyé aux autorités comoriennes une fin de non-recevoir qu'elle espère définitive, depuis qu'elle a fait de Mayotte son 101^e département en 2009. Malgré les milliers de Comoriens candidats à l'immigration clandestine engloutis ces dernières décennies dans les eaux troubles du canal du Mozambique.

<http://www.jeuneafrique.com/dossiers/ocean-indien-destins-communs/>

Océan Indien : si lointain et si proche



Face à la mondialisation, les îles et archipels du Sud-Est africain souhaitent dépasser leurs différences pour s'unir. Sous la houlette de la Commission de l'océan Indien, qui a fait de l'intégration régionale son objectif principal.

Comme son nom ne l'indique pas, l'Indianocéanie se trouve en Afrique. Ce néologisme géographique a été employé pour la première fois en 1960 par l'écrivain mauricien Camille de Rauville pour évoquer « un nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien ».

L'idée a ensuite vogué, au gré des alizés et des aléas qui ont soufflé sur la région, avant que [Jean Claude de l'Estrac](#), secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) depuis 2012, ne s'en empare pour la faire ressurgir du fond des mers. Il veut profiter du climat de confiance général qui règne au sein de la Commission

depuis sa mise en place, en 1984, pour faire d'un simple concept intellectuel, développé lors du colloque de Mahébourg, en 2013, à Maurice, une réalité culturelle, économique, et pourquoi pas, un jour, politique.

D'approcher des cultures variées et cultiver les diversités

Pendant de la Macaronésie, qui, au nord-ouest du continent africain, regroupe les Açores, les Canaries, le Cap-Vert et Madère, l'Indianocéanie s'étend le long des côtes du Mozambique sur un peu plus de 5 millions de km² et englobe les Comores, Madagascar, ainsi que les anciennes « Mascareignes françaises », les Seychelles, Maurice et La Réunion.

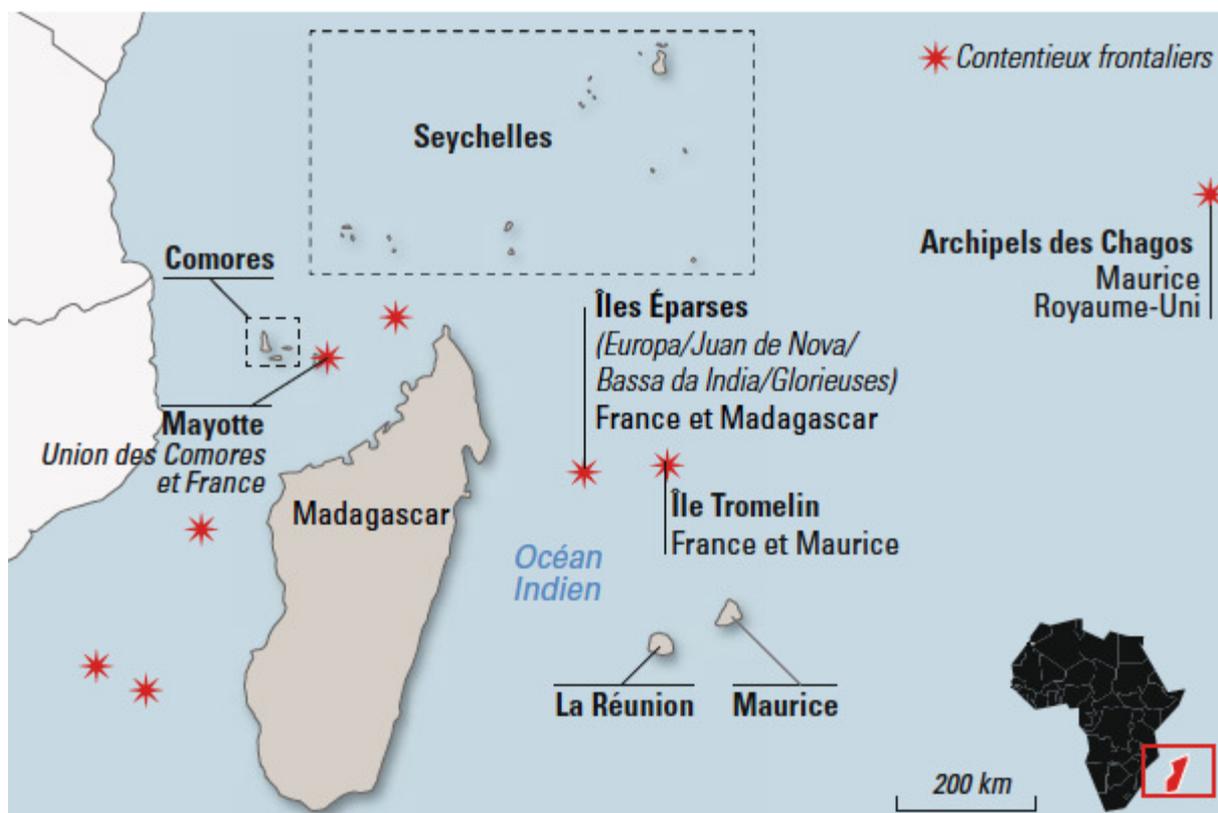
Un ensemble disparate, constitué d'États indépendants et de dépendances, de pays développés et en développement, aux religions et aux traditions aussi multiples et variées que la provenance des vagues successives de peuplement poussées vers ces îles par les moussons ou les courants marins. Le plus souvent de leur plein gré, mais parfois contraintes et forcées, comme pour les esclaves noirs et les coolies du sous-continent indien, exploités dans les plantations de cannes à sucre.

La COI espère sublimer les différences pour construire une identité commune

Malais et Indonésiens à Madagascar, Bantous et Perses aux Comores, Indiens dans les Mascareignes, Chinois un peu partout, tous ont contribué à dessiner ce métissage devenu, au fil des siècles, un patrimoine commun à l'ensemble de la sous-région.

Tout comme l'usage du français, hérité de l'ancien colonisateur et qui sert de langue véhiculaire dans toute la zone. Même les différents créoles mauriciens ou seychellois, bien que mâtinés d'anglais, utilisent majoritairement les bases lexicales de la langue de Voltaire pour faire de l'Indianocéanie un îlot de francophonie dans un océan Indien perçu comme un lac anglophone.

C'est en s'appuyant sur ce type de similitudes que la COI espère sublimer les différences et dépasser les vieux contentieux pour mieux fédérer les États et construire cette identité commune qui leur permettra de faire face, ensemble, aux nombreux défis qui les attendent, de la lutte contre le terrorisme à celle contre le réchauffement climatique.



La COI, quel poids sur plan international ?

Car bien que située, en apparence, aux marches du monde, la sous-région est rattrapée par la mondialisation économique en cours, grâce notamment aux routes maritimes qui sillonnent depuis toujours et en tous sens cet espace de plus en plus géostratégique, à mesure qu'explorent les échanges en tout genre entre l'Asie et l'Afrique.

La France l'a bien compris. Membre de la COI par l'intermédiaire de La Réunion et, de très loin, son premier contributeur, Paris voit dans la Commission un bon moyen d'exercer son influence dans cette zone de confluence.

La présence de François Hollande lors du quatrième sommet des chefs d'État, à Moroni, en août 2014, avait justement pour but de rappeler l'engagement de son pays dans cette organisation, également suivie avec beaucoup d'attention par d'autres grandes puissances. Les États-Unis y sont militairement présents avec leur base de Diego Garcia, installée dans l'archipel des Chagos. La Chine est le premier pays à avoir obtenu le statut d'observateur de la COI en mai dernier, et l'Inde pourrait rapidement lui emboîter le pas.

Si la sous-région veut prendre toute la place qu'elle s'estime en droit d'occuper sur la scène internationale, elle doit encore pour cela affermir les liens entre ses propres membres.

« Groupés, nous sommes plus forts que séparés », rappelle comme une évidence Jean-Michel Jauze, doyen à l'université de La Réunion, qui demande que les États « transcendent leurs différences identitaires ». Grâce au volontarisme de Jean Claude de l'Estrac, l'Indianocéanie a enregistré de sérieuses avancées sur les dossiers prioritaires que sont la connectivité aérienne entre les différents pays membres, la protection des ressources halieutiques ou la sécurité alimentaire.

Beaucoup d'observateurs espèrent maintenant que l'arrivée du Comorien Hamada Madi Boléro au poste de secrétaire général en juillet ne ralentira pas l'élan suscité par son prédécesseur.

En quelques années, la COI a réussi à s'imposer comme la traduction politique d'une identité indianocéanique en construction, destinée à servir de moteur à une véritable intégration sous-régionale. Une première étape qui en demande d'autres, pour qu'un jour puisse être constituée cette fameuse communauté que beaucoup appellent de leurs vœux.

C'EST QUOI LA COI

Créée en 1982 à Port-Louis et institutionnalisée deux ans plus tard par l'accord de Victoria, la Commission de l'océan Indien (COI) est la seule organisation régionale d'Afrique constituée uniquement de territoires insulaires.

Elle réunit à ses débuts Maurice, Madagascar et les Seychelles, rejoints en 1986 par les Comores et la France par l'intermédiaire de La Réunion, avec pour principale mission de resserrer les liens culturels, mais également politiques et économiques, entre ses cinq pays membres.

Elle défend également leurs intérêts sur la scène régionale et internationale. Si les chefs d'État se retrouvent lors de sommets organisés plus ou moins régulièrement (quatre en trente-deux ans), leurs ministres des Affaires étrangères se réunissent chaque année pour déterminer les priorités dont le secrétariat général, véritable organe exécutif, aura la charge.

Pour renforcer l'intégration régionale, la COI conduit des projets liés à l'économie et au commerce, à l'environnement et au changement climatique, à la mobilité et à la connectivité. Son champ d'action s'est graduellement élargi vers le champ diplomatique, avec les missions d'observation aux Comores en 1997, puis à Madagascar, lors de la sortie de crise, en 2013, et, plus récemment, lors du scrutin présidentiel de février.

<http://www.jeuneafrique.com/mag/338425/politique/ocean-indien-lointain-proche/>

Océan Indien : de la Commission à la Communauté

par Jean-Claude De L'Estrac



L'histoire nous réserve parfois bien des surprises.

Lorsque, jeune ministre des Affaires étrangères de Maurice, j'ai cofondé la Commission de l'océan Indien (COI) avec mes homologues de Madagascar et des Seychelles, je ne pensais pas que j'en prendrais un jour les rênes. Trente ans plus tard, la seule organisation régionale insulaire d'Afrique est reconnue sur l'échiquier international et porteuse d'espoir pour les peuples du sud-ouest de l'océan Indien.

Lors de mon investiture, j'avais dit ma volonté d'utiliser le mot juste, « Indianocéanie », pour désigner et promouvoir notre région. Largement utilisé par les écrivains et les universitaires, par les journalistes et les décideurs, il l'est également de plus en plus par les citoyens de nos pays.

Ce mot, loin de nous cantonner à notre seule géographie, raconte nos filiations entremêlées, nos histoires imbriquées, nos cultures métissées qui plongent leurs racines en Afrique, en Inde, en Chine, en Europe, en Orient. Il porte notre identité comme nos ambitions. J'ai donc cherché, à la tête de la COI, à donner corps à cette idée.

Le premier chantier a été celui de la connectivité. Entre les îles elles-mêmes et avec le vaste monde, pour assurer l'insertion de nos économies dans la mondialisation des échanges et gagner en compétitivité. La COI a réussi le pari de mettre autour d'une même table les transporteurs aériens de tous ses pays membres pour créer l'Alliance Vanille en septembre 2015.

Indiaocéanie : un mot qui raconte nos filiations entremêlées, nos histoires imbriquées, nos cultures métissées

La connectivité, c'est aussi le numérique, qui abolit les frontières, crée de nouvelles opportunités économiques et donne accès à la connaissance. Excentrée, notre région est au bord de la fracture numérique. La COI travaille, avec le secteur privé et le soutien de l'Union européenne, à la mise en place d'un troisième câble à très haut débit, baptisé Metiss, pour MELting poT Indianoceanic Submarine System.

La sécurité alimentaire est une autre priorité. Madagascar a le potentiel pour être le « grenier de l'Indianocéanie ». La COI a élaboré, avec le concours de la FAO, un ambitieux programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour améliorer la production agricole régionale. Notre premier objectif est de regagner notre souveraineté alimentaire et d'éradiquer la faim. Et c'est tout à fait réalisable !

Dans le même temps, nous serons en mesure de dynamiser le commerce régional et de consolider des filières agricoles génératrices d'emplois et de revenus.

Voilà quelques-uns des chantiers structurants de la COI, qui travaille, avec l'appui de ses partenaires, sur de nombreux projets, couvrant un large éventail de secteurs : santé publique, lutte contre la pêche illégale, gestion

des ressources naturelles et des écosystèmes côtiers, sûreté et sécurité maritime, entrepreneuriat et employabilité des jeunes, énergies renouvelables... Tous ces dossiers contribuent à l'émergence d'une Indianocéanie de croissance durable.

Notre futur reste, cela dit, encore incertain. Les effets du changement climatique sont visibles, parfois durement ressentis, dans nos îles. Le climat est le défi immédiat que nous devons relever, sur la base des engagements pris à la COP21. Dans ce sens, la COI porte la voix des petits États insulaires en développement (PEID) de l'Afrique et du Grand Océan Indien. Elle milite pour un traitement différencié en faveur des PEID.

La COI possède une expertise reconnue en matière environnementale. Elle a démontré sa valeur ajoutée sur le plan politique, sa capacité à mobiliser les moyens et à conduire d'ambitieux chantiers. Elle est même sortie de son périmètre premier à travers ses projets lancés en Afrique orientale et en Afrique australe. Elle est attractive, crédible et utile.

Aujourd'hui, l'Indianocéanie forme une authentique communauté d'esprit et de destin. Je rêve encore d'un glissement sémantique symbole d'une Indianocéanie assumée : de la Commission à la Communauté de l'océan Indien. Le mot juste.

<http://www.jeuneafrique.com/mag/338451/politique/ocean-indien-de-commission-a-communaute/>

Océan Indien : point d'équilibre économique



Pour créer l'union malgré de grands écarts de développement, une seule stratégie : faire de cette diversité

«La diversité n'empêche pas l'unité », assure un responsable de la Commission de l'océan Indien (COI). Et vice versa. Obligée de compter avec les réalités géographiques et économiques diamétralement opposées de ses cinq pays membres (voir infographie), l'organisation n'hésite pas quand il le faut à utiliser la méthode Coué.

Contrastes

Car les écarts de développement sont tels, entre d'un côté Madagascar et les Comores, classés parmi les pays les moins avancés (PMA), et de l'autre, les Seychelles, pays à revenu intermédiaire (PRI), Maurice, devenu récemment un nouveau pays industrialisé (NPI), et La Réunion, territoire développé en tant que département français, qu'ils semblent devoir freiner toute tentative d'union.

Quelle stratégie commune définir entre la grande île malgache, ses quelque 23 millions d'habitants répartis sur presque 600 000 km², et les 455 km² de l'archipel seychellois peuplé de moins de 100 000 âmes ? Surtout que la

structure des économies de ces pays, héritée de la période coloniale et qui repose essentiellement sur les cultures de plantation, les rend aujourd'hui plus concurrents que partenaires.

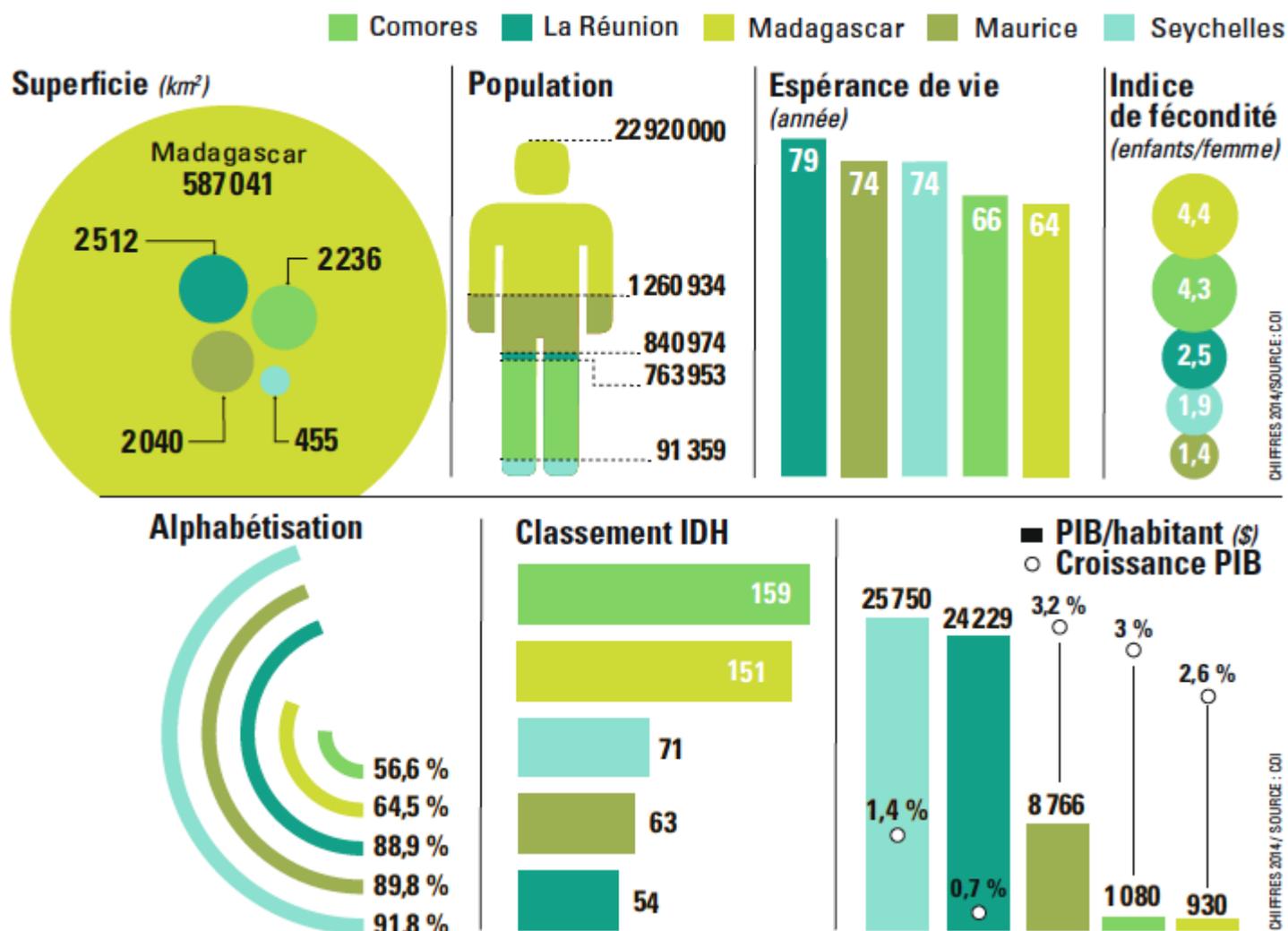
Pêche, transports, tourisme... des secteurs fédérateurs

Des difficultés que les promoteurs de la COI veulent percevoir comme autant d'opportunités à saisir, comme dans le secteur du tourisme, où ils comptent jouer sur les complémentarités pour diversifier une offre qui, malgré des paysages de carte postale, attire à peine 2 millions de touristes par an.

Pour doper les chiffres de fréquentation de la sous-région et la sortir de l'isolement, la COI a fait de la connectivité aérienne, mais aussi maritime et numérique sa priorité.

La Commission veut également capitaliser sur ce qui rapproche ces pays, à commencer par la zone économique exclusive (ZEE), grande comme la Méditerranée, qu'ils ont en partage. L'avenir semble donc bleu horizon pour l'Indianocéanie et la COI, qui multiplient les projets dans les secteurs de la pêche, des énergies renouvelables ou de l'exploitation de fonds marins potentiellement gorgés d'hydrocarbures.

Le tout selon une logique de gestion durable d'un environnement naturel menacé par les bouleversements climatiques. Dossier sur lequel la sous-région revendique, depuis la COP21, une véritable expertise.



<http://www.jeuneafrique.com/mag/338454/economie/ocean-indien-point-dequilibre-economique/>